

COMMISSION INTERCOMMUNALE DE GESTION DU FONDS CULTUREL RIVIERA

RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LA GESTION 2012

SÉANCE DU MARDI 21 MAI 2013, À 18H30, À ST-LÉGIER-LA CHIÉSAZ

AULA DU COLLÈGE CLOS-BÉGUIN

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

La Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera s'est réunie à St-Légier-La Chiésaz, le mardi 21 mai 2013, pour étudier le rapport sur la gestion de l'année 2012.

La séance était présidée par M. Patrick **Bays** et s'est déroulée selon l'ordre du jour ci-après.

ORDRE DU JOUR

1. Liste de présences
2. Rapport d'activités et comptes de l'exercice 2012
3. Divers
4. Prochaine séance

1. LISTE DE PRÉSENCES

M. Patrick Bays souhaite la bienvenue à chacun et procède à l'appel.

Présents

Blonay	Ghiringhelli	Gianni	membre
Blonay	Vodoz	Eric	suppléant
Chardonne	Pelot	Jean-David	membre
Chardonne	Chibrac	Catherine	suppléante
Corseaux	Gavin	Heather	membre
Corsier	Vodoz	Josiane	membre
Jongny	Pittet	Dominique	membre
Montreux	Krebs	Yann	membre
St-Légier	Bays	Patrick	membre
St-Légier	Pasche	Dominique G.	suppléante
La Tour-de-Peilz	de Gautard-Rayroud	Antoinette	membre
La Tour-de-Peilz	Devenoge	Jacques	suppléant
Vevey	Bonvin	Barbara	membre
Vevey	Riesen	Norma	suppléante
Veytaux	Wicht	Valérie	membre

Excusés

Corseaux	Neyroud	Jean-Paul	suppléant
Corsier	Petit	Danielle	suppléante
Jongny	Keller	Elisabeth	suppléante
Montreux	Jorge	José	membre
Montreux	Och	Mathias	suppléant
La Tour-de-Peilz	Gagnebin-de-Bons	Martine	membre
Vevey	Jaggi-Héritier	Doris	membre
Veytaux	Emery	Huguette	suppléante

Le Conseil administratif était représenté par M. Claude **Cherbuin**, président, conseiller municipal à Jongny. Mme Colette **Rossier** et M. Emmanuele **Ferrara** représentaient respectivement le Service des affaires intercommunales de la Riviera et le Service des finances de la Ville de Vevey, responsable de la vérification des comptes.

2. RAPPORT D'ACTIVITÉS ET COMPTES DE L'EXERCICE 2012

Mme Colette Rossier met en exergue les éléments suivants :

- Tous les soutiens ponctuels attribués en 2012 ont été versés sur l'exercice 2012.
- Le solde disponible de Fr 5'690.- va être utilisé pour les soutiens ponctuels de 2013.
- L'agenda régional, comme mentionné dans le rapport d'activité, coûte un peu plus cher à cause de l'augmentation du nombre de pages et des baisses de recettes publicitaires. Il est toutefois réjouissant que cet agenda soit devenu incontournable pour annoncer les très nombreuses manifestations et événements culturels sur la Riviera.

Il est rappelé que les conseillers et conseillères, membres de la commission intercommunale de gestion, ont pour but de contrôler si le service des affaires intercommunales a bien distribué l'argent (Fr 48.- par habitant) à des institutions culturelles.

Le Fonds culturel fait des envieux et il a l'avantage de contribuer à une véritable politique culturelle. La région grâce à cette ligne peut promouvoir une offre riche et variée.

L'agenda culturel, qui est distribué par la Poste à tous les ménages, doit revoir son look, pour éviter d'être pris pour une publicité en plus. Le public doit pouvoir reconnaître sa valeur informative.

Pour les soutiens ponctuels, les refus proviennent principalement de la non concordance aux critères définis dans le formulaire disponible sur internet.

Le président de la commission de gestion remercie aux noms des membres le service des affaires intercommunales, le Conseil administratif et le bureau exécutif du Fonds culturel Riviera pour le travail important et régulier accompli en 2012.

3. DIVERS

La commission de gestion rappelle que des activités culturelles coûtent, mais ne pourraient voir le jour sans le soutien des nombreux bénévoles qui sont l'âme de la vie culturelle.

Il n'est pas prévu d'augmenter la cotisation par habitant. L'augmentation de la population permet d'attribuer quelques sommes à des demandes complémentaires.

Chaque commune a également de nombreuses demandes de soutien qui leur sont adressées. Malheureusement les exécutifs ne peuvent satisfaire toutes les sollicitations.

4. PROCHAINE SÉANCE

Selon le tournus établi, dès le 1^{er} juillet 2013, la présidence sera assurée par Corsier, la vice-présidence par Montreux et le rapport tenu par Chardonne.

La prochaine séance, relative au budget 2014, est fixée au mardi 29 octobre 2013 à 18h30, à Corsier.

CONCLUSION

C'est à l'unanimité des membres présents, que la Commission intercommunale de gestion propose aux membres des conseils communaux d'approuver le rapport d'activités et les comptes 2012 du Fonds culturel Riviera.

Pour la Commission

Le Président

Le Secrétaire

Bays Patrick
St-Légier

Gianni Ghiringhelli
Blonay

Blonay, le 24 mai 2013